

COMMUNE DE SAINT-MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 2 juin 2022

Date de convocation : 19 mai 2022

PRÉSENTS : M. CHAUSSEREAU Joël - M. BERTRAND Bernard - M. ROQUES Jean-Luc - Mme MAROC Isabelle - M. ARNOULD Rudy - Mme BROSSARD Isabelle - M. FAGOT Philippe - M. TYNEVEZ Dominique - Mme GRAVELLE Pascale

ABSENTS EXCUSES : Mme CARRE Elodie - M. GUIET Julien (procuration à M. CHAUSSEREAU) - Mme SAÏDANI Taffathe (procuration à M. ROQUES) - Mme BERTHELOT Evelyne - M. LINLAUD Vincent (procuration à M. BERTRAND)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAROC Isabelle

Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2022 : adopté à l'unanimité.

Convention avec le Syndicat de la Voirie pour mission de géo-détection des réseaux Aménagement de la Rue Augueaud

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'étude de l'aménagement de la Rue Augueaud a été prévue. Dans la continuité de ce projet, le Syndicat de la Voirie a proposé une convention pour une mission de géo-détection des réseaux souterrains pour la réalisation de sondages

Le Maire donne lecture de la convention.

Après avoir pris connaissance de la convention et **en avoir délibéré**, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de confier la mission de géo-détection des réseaux souterrains pour la réalisation de sondages concernant l'aménagement de la Rue Augueaud au Syndicat Départemental de la Voirie pour un montant de 445€ HT et autorise le Maire à signer la convention.

Bureaux des Elections Législatives des 12 et 19 juin

Répartition des conseillers sur les créneaux horaires des 2 jours d'élections.

Questions diverses

M. Bertrand : la commune de Jonzac pourrait prêter pour essai un appareil pour nettoyer les allées gravillonnées du cimetière, afin de voir si ce type de matériel conviendrait.

Remettre sur le bulletin municipal que les riverains entretiennent devant chez eux.

Fleurissement : début du projet : les pots avec de l'osier ont été déplacés sur le côté de la salle des fêtes, 2 grands pots ont été installés devant la mairie (garantis 15 ans), les 2 timbres en pierre ont été reflurés. Evolution les prochaines années.

Prévision d'achat d'un paillis d'ardoise à installer sur la toile des rosiers.

Columbarium : gros effort à faire, budget à prévoir

Rencontre d'un paysagiste qui va faire une étude de 2 projets pour fin juin, présentation début juillet.

Rencontre avec l'entreprise Noizilleau : le columbarium ne serait pas monté correctement, elle va faire une étude pour remise aux normes du jardin du souvenir, bac en-dessous avec une grille, des galets et plus tard cendres remises dans l'ossuaire.

Voir l'accès pour les PMR compliqué sur de l'herbe, parties en béton lavé à voir.

Les cavurnes sont une solution à prévoir avec l'évolution des crémations : ce sont des concessions d'un mètre carré, plus libres qu'un monument unique, avec plus de place.

L'entretien des trottoirs est compliqué pour les communes : rencontre le 10 juin d'une société qui pratique l'enherbement des trottoirs ; c'est possible sur une phase de dégradation, ce qui n'est pas encore le cas.

Arboretum : étude pour la jachère fleurie par le paysagiste pour la moitié de l'arboretum

Le maire et M. Fagot ont nettoyé les entre-tombes des indigents. Pour celles qui ne sont pas entretenues, il faudrait voir pour contacter les concessionnaires.

Devis en cours pour les candélabres de la Rue Auguenaud.

Mme Maroc indique qu'il lui a été conseillé d'attendre un peu pour le passage des candélabres en ampoules leds, car il se pourrait que ça se passe automatiquement quand il y aura des dépannages à faire.

Brocante : la journée s'est bien passée, affluence moins importante, mais la buvette a bien fonctionné.

Etat des lieux de la voirie communale remis par le Syndicat de la Voirie. Commission voirie à réunir.

Travaux de rénovation de la salle des mariages : la subvention devrait être accordée par le Département, la décision interviendra en juillet.

Voir pour visiter la mairie de Montchaude, qui a été rénovée.

Point de rappel sur les différents travaux.

Les études de sol ont été réalisées sur les 2 parcelles communales par l'entreprise Géodécron, en attente du résultat.

CCID : Jeudi 9 juin 19h30

Les valeurs locatives sont différentes en fonction des locaux, y compris pour les locaux professionnels. Révision entre 2013 et 2017. Tarif au m². Pour une même entreprise, le tarif n'est pas le même à La Rochelle ou à Jonzac. La répartition par secteur géographique fait apparaître des zones où les tarifs sont plus élevés.

38 catégories de locaux (magasins, ateliers, etc.) répartis selon des secteurs géographiques.

Application d'un coefficient de revalorisation : s'assurer que le marché locatif n'a pas évolué entre 2013 et 2022.

Redéterminer les secteurs, voir si des changements sont apparus, tarifs recalculés.

Savoir si la commune est d'accord avec le travail effectué par les services de l'Etat.

Jonzac : secteur 4 assez élevé au niveau tarification

St-Germain de Lusignan : secteur 3

St-Martial de Vitaterne : secteur 1

La ZA de St-Martial qui est dans le prolongement de la zone de Jonzac devrait être au même tarif. L'hôpital psychiatrique fait partie de l'hôpital de Jonzac, le tarif pourrait être le même.

A débattre lors de la réunion.

Mme Brossard a un problème continu avec le chien des voisins, elle n'entretiendra plus devant chez elle à cause des excréments de chien.

Il faudra aller voir le propriétaire pour lui signaler.
M. Bertrand ira voir.

Mme Maroc : le terrain à côté de l'arboretum (parcelle AI 43) n'est pas encore borné, c'est en attente.

Annonce à passer sur le bon coin

Prochaine réunion : 21 juillet à 18h

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 19h50.